



AUTHENTI' CITY

VILLE DE SPA
Service de l'Urbanisme

Adoption définitive du Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) en vue de l'ouverture de la zone d'aménagement communal concerté (Z.A.C.C.) dite de Mambaye – Hoctaisart, accompagné de la déclaration environnementale

La décision du Conseil communal du 14 octobre 2021 relative à l'adoption définitive du Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) en vue de l'ouverture de la zone d'aménagement communal concerté (Z.A.C.C.) dite de Mambaye – Hoctaisart, accompagné de la déclaration environnementale est consultable au service urbanisme du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30.

En raison de la lutte contre la pandémie de Covid-19, **la consultation du dossier se fera UNIQUEMENT sur rendez-vous**. Celui-ci doit être pris **au plus tard 24 heures à l'avance** auprès de Monsieur FONDEUR, Chef de service administratif Urbanisme, téléphone : 087/79.53.77, mail : frederic.fondeur@villedespa.be ou auprès de Monsieur VANDESCHRIK, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, téléphone : 087/79.53.98, mail : urbanisme@villedespa.be

Le dossier est consultable **du 18 janvier 2022 au 7 février 2022**.

Le mardi 18 janvier 2022

La Bourgmestre,

S. DELLETRE